

# Buhez Plouzone

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

## la vie de Plouzané

Juillet 2012

**+ P7**

### École de musique

Apprendre et partager

Numéro  
**101**



**Dossiers municipaux**  
**Quel centre-ville pour Plouzané ?**  
p4



**Vie de la commune**  
**Quels besoins pour les séniors ?**  
p9

# Sommaire

p3

Actualité

p4

Dossiers municipaux

p9 à p10

Vie de la commune

p11

Développement durable

p12

Vie économique

p13

Breton

p14

Patrimoine

p15

Expression libre

p16

Dellec en juillet

édito Pennad-stur



Chers Plouzanéennes et Plouzanéens,

Depuis plus de quatre années maintenant, la majorité municipale s'attache à mettre en place, développer ou promouvoir des équipements, des manifestations ou des actions qui participent à la solidarité ainsi qu'au lien social entre citoyens, générations ou quartiers.

Si notre ville et notre agglomération sont reconnues comme des territoires actifs et solidaires, où il fait bon vivre et où les nouveaux arrivants trouvent aisément leur place, c'est aussi parce qu'elles se développent selon un projet d'ensemble, ambitieux et innovant : le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU de Brest métropole océane n'est pas restreint aux seules préoccupations foncières : il aborde et traite aussi les problématiques liées à l'habitat, aux déplacements et à l'environnement, que celui-ci soit agricole, naturel ou urbain. Il s'inscrit dans une réflexion qui dépasse la seule communauté urbaine : s'il vise à conforter le rôle métropolitain de l'agglomération, il veille aussi à rester cohérent des perspectives du Pays de Brest, bassin de vie de 400 000 habitants regroupant les 7 intercommunalités du nord-ouest du Finistère.

C'est dans cet esprit que le PLU de Brest métropole océane est actuellement en cours de révision. Parce que la démarche intègre quatre sujets à la fois (l'Urbanisme, l'Habitat, les Déplacements urbains et le Climat), elle est désignée « PLU facteur 4 ».

La cohésion sociale et le devenir des commerces, des transports et de l'agriculture demeurent parmi les préoccupations constantes lors de nos participations à ces travaux d'aménagement du territoire.

Ainsi, avec les autres « outils » d'aménagement mis en place ou en instruction, notre commune se donne les chances et les atouts pour se moderniser et conserver son identité.

C'est l'évolution de la commune à l'horizon 2025 - et au-delà - qui en est l'enjeu.

Pour l'heure, l'été est déjà là. Je vous le souhaite ensoleillé et festif, avec ces « bonheurs » que sont le festival *Dellec en Juillet*, les animations estivales et les *Tonnerres de Brest*.

Juillet 2012 - Numéro 101

**Directeur de la publication :**

Bernard Rioual

**Rédacteur en chef :**

Damien Deschamps

**Coordination :**

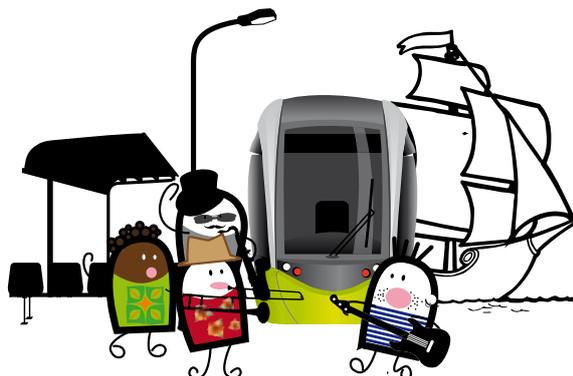
Nolwenn Bras

**Création graphique :**

Basilic Communication

**Impression :** L'iroise imprimeur

Publication imprimée  
sur du papier PEFC,  
selon les normes imprim'Vert.



Votre Maire

Bernard Rioual



**actualité** Δ-nevez

## Services périscolaires : des tarifs plus justes et plus simples

Jusqu'alors, à Plouzané, la restauration et la garderie scolaires, faisaient chacune l'objet d'une tarification unique. Pour bénéficier d'un tarif adapté à sa situation, la procédure (datant d'il y a plus de 20 ans) était lourde et obsolète. En juin dernier, la Caisse des écoles a adopté à l'unanimité la nouvelle grille de tarification, plus juste et plus simple, qui lui était proposée.

QF CAF	CANTINE		PANIER REPAS		GARDERIE (matin ou soir)	
	Abonné	Passager	Abonné	Passager	Abonné	Passager
<300 €	0,66 €	0,76 €	0,21 €	0,23 €	0,46 €	0,50 €
300 à 419 €	1,04 €	1,20 €	0,33 €	0,36 €	0,72 €	0,79 €
420 à 499 €	1,42 €	1,63 €	0,45 €	0,49 €	0,99 €	1,08 €
500 à 599 €	1,80 €	2,07 €	0,57 €	0,63 €	1,25 €	1,36 €
600 à 699 €	2,15 €	2,47 €	0,68 €	0,75 €	1,50 €	1,63 €
700 à 899 €	2,52 €	2,91 €	0,80 €	0,88 €	1,76 €	1,91 €
900 à 1199 €	2,90 €	3,34 €	0,92 €	1,01 €	2,02 €	2,20 €
>1 200 €	3,30 €	3,80 €	1,05 €	1,15 €	2,30 €	2,50 €

À partir de la rentrée de septembre 2012, l'usage des services périscolaires sera facturé en fonction du Quotient familial CAF du ménage. Les nouveaux tarifs demeurent parmi les plus bas de ceux pratiqués sur le territoire de BMO.

### Concrètement...

Tout allocataire de la CAF peut obtenir une attestation de son Quotient familial (QF) CAF en consultant le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (rubrique : mon compte), muni de son numéro d'allocataire et de son mot de passe. Les services municipaux pourront aussi aider les familles à obtenir leur Quotient

familial CAF.

Un ménage qui ne serait pas allocataire mais qui serait en mesure de bénéficier d'un tarif minoré pourra demander aux services municipaux de calculer son Quotient familial, sur la base de son dernier avis d'imposition ou de non-imposition et selon les mêmes règles que celles de la CAF.

En cas de changement de Quotient familial, il suffira de présenter le nouveau justificatif aux services municipaux. Le changement de tarif éventuel sera appliqué sur les factures à venir, sans effet rétroactif. Les familles qui ne fourniraient

pas les justificatifs permettant de calculer leur quotient familial se verront appliquer le tarif plafond. Bien entendu, les familles qui se trouveraient dans une situation plus difficile que celle reflétée par leur Quotient familial CAF pourront encore se tourner vers le CCAS qui, en leur apportant une aide supplémentaire, continuera alors à jouer pleinement son rôle.

### Payer par Internet

Il sera toujours possible d'effectuer les paiements en ligne, à partir du site de la commune, [www.ville-plouzané.fr](http://www.ville-plouzané.fr)

#### La CAF est la Caisse d'Allocations Familiales

$$\text{Quotient familial CAF} = \frac{\text{Revenus imposables mensuels (*)} + \text{Prestations familiales mensuelles (*)}}{\text{Nombre de parts}}$$

#### Nombre de parts :

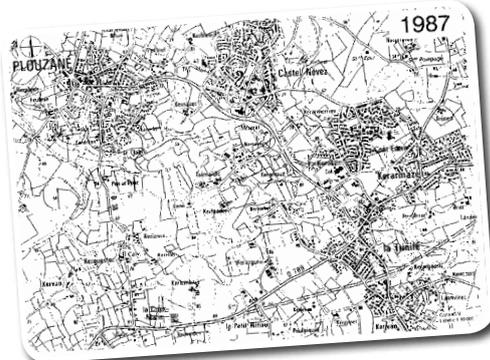
Couple ou personne isolée : 2      3<sup>e</sup> enfant à charge : 1      Par enfant handicapé, quel que soit son rang : 1  
 Enfant à charge : 0,5      4<sup>e</sup> enfant et suivants : 0,5

Ne sont pris en compte que les enfants de moins de 20 ans.

Le Quotient familial CAF est mis à jour par la CAF chaque 1<sup>er</sup> janvier.

(\*) : voir [www.caf.fr](http://www.caf.fr) pour la définition des ressources retenues.





## Dossier Municipaux Teuliadoù on Ti-Kêr

# Entre le bourg et la Trinité... Quel centre-ville pour Plouzané ?

Bien des villes - comme, par exemple, la plupart de celles de Brest Métropole Océane - sont organisées autour d'un espace central qui, selon l'histoire, peut revêtir diverses formes : place, petit quartier, voie principale... D'autres, comme Plouzané, se caractérisent par une organisation plus dispersée et distribuée sur plusieurs secteurs. Il est cependant un édifice qui, par essence, matérialise le centre d'une ville : la mairie. Le devenir de celle de Plouzané et de son environnement immédiat est à l'ordre du jour.

À partir des années 1960, la commune de Plouzané a accueilli massivement une population qui, travaillant à Brest, venait y concrétiser son rêve de devenir propriétaire dans une « ville à la campagne ». Comptant un peu moins de 3 000 habitants en 1968, Plouzané en avait gagné 6 000 de plus quinze ans plus tard.

## Rééquilibrer la ville ?

De cette époque date la décision qui allait profondément modifier l'image de la commune : « rééquilibrer » l'urbanisation, jusqu'alors partagée entre le Bourg et la Trinité en créant en plein champ une zone urbaine de mille logements entre les deux pôles. Ainsi sortait de terre la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Castel Névez (Buhez Plouzané n°91). Sous l'effet d'une expansion vigoureuse, ce quartier « de l'entre-deux » était censé croître jusqu'à absorber les deux extrémités et devenir ainsi le noyau d'une ville rassemblée autour de sa nouvelle mairie.

Mais la croissance démographique fut inférieure aux prévisions et le projet des urbanistes n'eut pas l'ampleur attendue. La configuration actuelle de Plouzané en pôles éclatés en a résulté. L'implantation du Technopôle a pu prolonger cet effet de dispersion.

## Des possibilités d'évolution épuisées

Construit en 1976, l'actuel hôtel de ville avait logiquement trouvé sa place au centre du nouveau quartier. Abrisant à l'origine, outre les services municipaux, un bureau de poste, un logement de fonction, le local de la gendarmerie, une bibliothèque et un garage municipal, le bâtiment s'est progressivement transformé de l'intérieur, accompagnant ainsi le développement de la commune. Mais ces adaptations ont depuis longtemps atteint leurs limites. Par ailleurs, alors que la continuité urbaine imaginée il y a quarante ans se tisse peu à peu, l'image offerte aujourd'hui par le plus emblématique des édifices communaux laisse à désirer, de même que sa visibilité au sein d'une ville qui a franchi le seuil des 12 000 habitants.

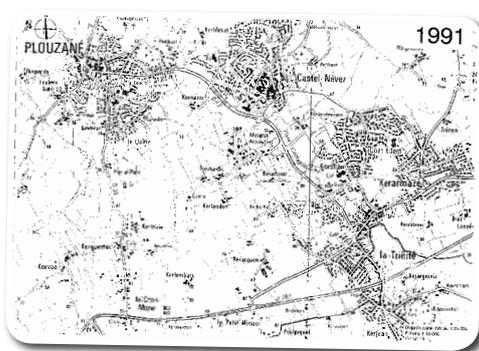
Et puis il y a les normes, ces normes qui réglementent la vie collective et évoluent dans le sens d'une rigueur toujours accrue. Qu'il s'agisse des normes de sécurité des installations, de qualité de la construction, de confort des utilisateurs et des usagers, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les bâtiments ouverts au public doivent s'y conformer. La mairie n'échappe pas aux échéances de mise en conformité.

## Un projet d'ensemble

Dès le début de son mandat, la municipalité a engagé une réflexion sur l'adaptation des équipements communaux aux besoins d'une population qui continue de croître.

Les opérations d'aménagement de terrains de sport et de restructuration de bâtiments, qui ont été entreprises depuis 2008, procèdent de cette démarche. Le temps est venu de prendre à bras-le-corps la question lancinante de la rénovation de l'hôtel de ville. Une étude urbaine, menée en 2011 par les services de Brest métropole océane (BMO), a permis de mettre en évidence que cette question trouverait sa réponse dans un projet d'ensemble englobant tout l'espace environnant. Cette réponse impliquerait la commune pour le bâti et la communauté urbaine pour l'espace public. Le maintien de l'hôtel de ville au cœur de Castel Névez est essentiel. Le premier semestre 2012 a été consacré aux études complémentaires de faisabilité puis de programmation de l'opération de rénovation envisagée.





## Un bâtiment neuf dans un espace remodelé

Ces études ont démontré que la réalisation d'un nouvel hôtel de ville sur une emprise proche de l'emplacement actuel, était la solution la plus viable d'un point de vue technique et financier.

Les autres scénarios, privilégiant la réhabilitation partielle ou complète du bâtiment existant, entraîneraient l'obligation d'aménager, pour un coût important, des locaux provisoires afin d'assurer la continuité du service public pendant la durée des travaux. L'analyse des besoins a aussi mis en évidence la nécessité d'augmenter la surface utile des locaux de la mairie.



Elle passera ainsi de 900 à 1 400 m<sup>2</sup>, en accord avec ce qui est observé dans d'autres communes de taille équivalente.

Enfin, en cohérence avec le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de BMO et le prochain Agenda 21 de la commune, le futur bâtiment, d'une belle ligne architecturale, devra être exemplaire du point de vue de ses qualités environnementales. L'objectif est de tendre vers l'autonomie énergétique et un coût

de fonctionnement optimisé pendant toute la durée de vie de l'édifice.

L'aménagement de l'espace public autour de la nouvelle mairie est un point crucial.

Il s'agira d'y rassembler tous les ingrédients d'un centre-ville méritant cette appellation : bonne compréhension de l'organisation du quartier, accès visibles et aisés, parvis large et agréable invitant à la promenade, coexistence apaisée des modes de déplacement (motorisés ou non), aires de stationnement adaptées (notamment à proximité des écoles), continuité harmonieuse avec la zone commerciale voisine dont toutes les dessertes devront être préservées, etc.

>>> suite p6

### Aménagements du centre-ville à Castel Nevez



>>> suite de la p5

### Un projet de long terme

Le projet, qui continue d'associer la commune et BMO, entre aujourd'hui dans une phase plus opérationnelle : un concours de maîtrise d'oeuvre sera organisé sur la base des grandes orientations esquissées plus haut.

Il visera à sélectionner, d'ici au début de l'année prochaine, le cabinet d'architecte à qui incombera la tâche d'élaborer le projet détaillé

puis d'en coordonner les travaux de réalisation. Les étapes de l'opération se succéderont sur environ quatre années.

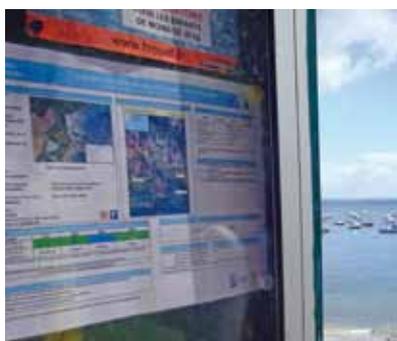
La commune et la communauté urbaine assureront chacune leur part des investissements.

Selon les premières estimations, le montant hors taxes des travaux s'élèvera à environ 2,5 millions d'euros pour le volet mairie, déconstruction du bâtiment existant incluse, et à moins de 1 million pour le volet espace public.

**En choisissant de reconstruire la mairie à côté de son emplacement actuel, la commune ne se contente pas d'ouvrir un chantier de construction immobilière. Avec BMO comme partenaire, elle veut aussi aménager un centre-ville bien identifié, fonctionnel et accueillant.**

## S'informer avant de se baigner

Depuis 2008, les plages du Minou et du Dellec sont officiellement reconnues « eaux de baignade ». Selon les directives européennes, il est donc désormais obligatoire d'établir leur « profil ». Les informations sur les eaux de baignade sont rendues publiques via une « fiche de synthèse », affichée sur place.



Le profil d'eau de baignade est affiché

Un « profil d'eau de baignade » consiste à identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade, et à définir, si besoin, les mesures préventives et correctrices. Dans le cas de la plage du Minou, l'identification des sources de pollution a nécessité une étude

approfondie menée par l'IDHESA(\*). Un point de contrôle, placé au milieu de la plage, a permis de déterminer l'origine des bactéries : le dysfonctionnement structurel ou ponctuel de l'assainissement, le lessivage des terres du bassin versant, les conditions climatiques (orage, vent) ainsi que les courants de la rade sont apparus comme les premières causes ou les principaux vecteurs de pollution.

La pluie, quant à elle, est le principal facteur favorisant les épisodes de pollution.

En accord avec les maires des communes littorales (Brest, Guipavas, Plougastel-Daoulas, Plouzané, le Relecq-Kerhuon) qui disposent du pouvoir de police en matière de baignade, BMO conduit, durant la

saison estivale, un plan de gestion préventive de la qualité des eaux de baignade.

Cela implique des astreintes communales et intercommunales sur la période du 15 juin au 15 septembre.

(\*) IDHESA : Institut Départemental d'analyses, de conseil et d'expertise en Hygiène alimentaire, Eau et environnement et Santé Animale. C'est un groupement d'intérêt public (GIP) créé à l'initiative du Conseil général et de BMO. Ce laboratoire accrédité est installé sur le Technopôle de Plouzané.



# École de musique : apprendre et partager

L'ancien centre social de Kerallan accueillera, fin 2013, l'école municipale de musique. Des travaux y sont nécessaires pour pouvoir accueillir une offre de formations large et diversifiée. L'apprentissage est la colonne vertébrale de l'école de musique, mais le projet va plus loin en favorisant le partage des talents des élèves.

Dix-huit enseignants professionnels proposent un cycle de formation musicale ainsi que 14 enseignements d'instruments : accordéon, batterie, bombarde, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe celtique, orgue, piano, saxophone, trompette, violon et violoncelle.

Les formations, réparties en deux cycles, s'adressent aux enfants comme aux adultes. La qualité reconnue de l'enseignement dispensé permet ensuite à chacun de s'épanouir selon ses préférences : les uns créeront des groupes, d'autres composeront pour eux, certains approfondiront leur niveau au conservatoire de Brest quand d'autres continueront pour le simple plaisir de jouer.

## Les élèves sur scène...

Les élèves sont amenés à se produire régulièrement devant un public. Dès les premières semaines, des auditions permettent à chacun de faire ses premières notes sur

scène. Les élèves plus passionnés ont aussi la possibilité de rejoindre des ensembles, voire l'orchestre municipal. Ils peuvent ainsi apprendre à jouer avec d'autres musiciens pratiquant le même instrument ou un autre. Ainsi, dans la bonne humeur, se fait l'apprentissage d'une certaine harmonie. Ces groupes surprennent alors leur public par des moments tantôt plaisants tantôt magiques, à l'occasion des « Harmoniades » au Dellec, ou de concerts donnés durant l'année.

## ... les professeurs aussi

Enfin, puisque les enseignants sont eux-mêmes des musiciens reconnus, ils ont plaisir à partager leur talent en se produisant eux-aussi, seuls ou avec leurs élèves. Ces concerts, comme celui de la Sainte-Cécile - la patronne des musiciens - donné en novembre sont autant d'occasions de vivre des interprétations de haut niveau et des instants de poésie. Plus récemment, le printemps musical

a amené plusieurs professeurs à se produire dans les écoles de la commune, sur le temps de cantine. Les enfants ont alors pu s'éveiller en découvrant de près des instruments qu'ils ne connaissaient pas toujours : violon, saxophone, accordéon...

## Inscriptions pour la rentrée 2012

En septembre, de 17h00 à 19h00 :

- Les jeudi 6 et vendredi 7, pour les anciens élèves.
- Le lundi 10, pour les nouveaux instrumentistes.
- Le mardi 11, pour les nouveaux élèves.

Contact : 02 98 31 95 30

ou [mairie@ville-plouzane.fr](mailto:mairie@ville-plouzane.fr)



## Un printemps en musique



Pour la première année, la commune a organisé en mars dernier le « Printemps de la musique », en collaboration avec plusieurs partenaires associatifs. Chants, rock, musique traditionnelle ou classique ont résonné à la médiathèque, au foyer laïque ainsi que dans d'autres lieux de la commune.

Cette semaine a amené tour à tour le plaisir de choisir ses DVDs à la médiathèque tout en écoutant la chorale *Echappée belle* ou celle du collège *St-Michel* ; la surprise de découvrir les talents artistiques des étudiants de *Télécom Bretagne* ; le bonheur de se laisser porter par les chants de la Chorale *Iroise* ; la découverte du répertoire de l'orchestre municipal et l'ambiance d'un fest-noz animé par *Skol al Iouarn*. Le soleil de cette fin mars a ajouté de sa chaleur à ces beaux moments de rencontres et d'échanges. La deuxième édition est déjà en préparation !

Jeunesse

# Pour tous les goûts !

Les animations pour la jeunesse ont été particulièrement nombreuses en ce premier semestre. Il y en a eu pour tous les âges, pour tous les goûts et pour toutes les attentions ! Elles se poursuivent cet été.



## Le centre culturel en mode concert !

Le 14 mars dernier, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a mis en place un temps d'animation jeune public (6-11 ans). Loin d'un « ordinaire » spectacle pour enfants, c'est *Bruno Coupé's Trio Baby Rock* qui a chanté, narré, et joué de la musique. La dernière partie du show, composée de chansons à danser comme « *Dimanche après-midi* » ou la reprise du célèbre « *Jean Petit qui danse* », a entraîné les enfants dans un grand moment de fête, de bonheur et de rock n'roll !

C'est la commission Animation du CMJ qui a accueilli tous ces *p'tits loups* durant deux heures. Pour conclure ce moment convivial, un goûter a été servi à l'ensemble des présents. Vivement 2013 !

## Soirée « Prévention des comportements à risques »

Toujours à l'initiative du Conseil Municipal Jeunes, une soirée d'information et de prévention sur les comportements à risques s'est déroulée, le 27 avril au Centre culturel. Les jeunes conseillers ont tenu à organiser cette soirée pour libérer

la parole de chacun et développer le dialogue avec les adultes. Deux courts-métrages ont été diffusés, « *L'absence* » (prévention alcool) et « *ça change une vie* » (prévention routière). Pari gagné ! Une cinquantaine de personnes a participé à ce débat, riche et constructif. Adultes comme ados ont ainsi pu échanger avec les acteurs du film « *L'absence* » de la Maison de Quartier de Bellevue, des représentants de la prévention routière, de la Brigade de Prévention Délinquance Juvenile, et des élèves de l'ENIB. Une nouvelle soirée de prévention sur un autre thème sera programmée en 2013.



## À vos talents !

Les 25 et 26 mai, la deuxième édition du *Festival des cultures adolescentes* s'est tenue, en partenariat avec l'Amicale Laïque, au Centre culturel et sur la place de l'Hôtel de Ville. Deux jours durant lesquels la jeunesse a pu faire découvrir ses talents sur la place publique : théâtre, graff, mais aussi speed-badminton en plein air...

C'est la pièce « *Les uns et les autres* » qui a inauguré ce festival. La jeunesse a aussi pu apprendre d'autres talents venus tout spécialement leur révéler leur art. Herwann Asseh, chorégraphe et

danseur-interprète franco-gabonais, a ainsi conquis le public avec son spectacle « *.Com1* », métissage de danses urbaines et contemporaines. Nazeem Mouinoudine, quant à lui, a enseigné l'art et la technique du graff. Enfin, une première en Finistère, une « *silence-party* » a conclu le festival. Deux DJ ont « mixé » de 22h30 à minuit. La musique n'était pas diffusée en plein air mais renvoyée directement dans des casques prêtés aux jeunes danseurs.



## Les pieds dans l'eau

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité met en place deux mini-camps durant la période estivale. C'est ainsi que du 23 au 27 juillet et du 30 juillet au 3 août, 16 ados pourront partir à Landéda au camping de Pen Enez. Un cadre superbe pour 5 jours d'aventures, de convivialité, de découverte du littoral, de rencontres... et de bonne humeur ! L'hébergement se fera sous tente avec une structure restauration installée sur le camp. Les deux séjours seront encadrés par deux animateurs diplômés.

Contact : David Salaun,  
 Coordonnateur Enfance  
 Jeunesse : 02 98 31 95 61 ou  
 david.salaun@ville-plouzane.fr



## Quels besoins ?

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une démarche obligatoire pour les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Elle permet de comprendre les besoins de la population et aborde les solutions et les dispositifs permettant d'y répondre. Une telle étude étant longue et complexe, le CCAS de Plouzane a choisi de l'initier par une première étape portant sur un diagnostic local des besoins des personnes de plus de 60 ans.

### Projections de population de Plouzane en 2020 et 2030

	2007	2010		2020		2030	
	POPULATION	POPULATION	VARIATION/2007	PROJECTION	VARIATION/2007	PROJECTION	VARIATION/2007
< 60 ans	9654	9548	-1,10 %	9241	-4,28 %	9032	-6,44 %
60-74 ans	1574	1762	11,94 %	2246	42,69 %	2341	48,73 %
75-89 ans	476	545	14,50 %	665	39,71 %	954	100,42 %
90 ans et +	39	39	0,00 %	87	123,08 %	120	207,69 %
<b>TOTAL</b>	<b>11743</b>	<b>11894</b>	<b>1,29 %</b>	<b>12239</b>	<b>4,22 %</b>	<b>12447</b>	<b>6,00 %</b>

Pilote de l'étude, le CCAS a confié au cabinet Alter ID la mission d'évaluer les perspectives sur les vingt prochaines années de la population des séniors plouzaneux. La mission confiée au cabinet d'études Alter ID a permis d'évaluer les perspectives de cette population sur les vingt prochaines années. Après une analyse des statistiques des principaux organismes (INSEE, CARSAT, CPAM...), quatre journées de tables rondes ont été organisées avec les acteurs de terrain - professionnels ou membres du secteur associatif - œuvrant à destination de ce public. Tous les aspects de la vie de la personne âgée ont alors été abordés au cours de très riches débats.

### Des séniors de plus en plus nombreux

L'étude montre que les personnes de plus de 60 ans forment aujourd'hui un peu moins d'un cinquième de la population communale (18%). Celle-ci vieillit depuis la fin des années 1990 même si Plouzane reste un territoire « jeune » comparativement à ses voisins. La progression des « 45-59 ans » contribuera très

significativement au vieillissement de la population de demain. À terme, la proportion des « + de 75 ans » se distinguera par une progression qui pourrait amener cette tranche d'âge à doubler dans les vingt prochaines années.

Par ailleurs, le revenu des ménages de plus de 60 ans progresse plus que celui des autres tranches de la population. Cela s'explique par des régimes plus favorables mais aussi par une croissance du nombre de couples percevant deux retraites. Le nombre de bénéficiaires de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) est faible, pour autant son augmentation est une des plus fortes du Finistère entre 2006 et 2009.

L'étude semble montrer que, même si la population des séniors va s'accroître, l'EHPAD présent sur la commune devrait satisfaire aux besoins des personnes âgées en matière d'hébergement et d'accompagnement médicalisé.

En revanche, un nombre important de personnes âgées réside dans des logements anciens, souvent peu adaptés à l'évolution de leurs besoins voire, de leur santé.

Ces habitations peuvent amener leurs

occupants dans des situations d'isolement si des travaux d'accessibilité n'y sont pas effectués. Le CCAS, en partenariat avec le Pacte HD 29, propose des informations sur les aides techniques voire financières pour entreprendre de tels travaux.

Enfin, pour permettre un vieillissement à domicile dans les meilleures conditions, il est indispensable d'assurer un réseau social. La diversité des activités proposées par les associations de la commune est un atout. D'autre part, le portage des repas à domicile, les réunions thématiques, le Ciné Séniors, le goûter des aînés, et les voyages ANCV organisés par le CCAS font partie des manifestations qui contribuent fortement au maintien du lien social.

Contact :  
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :  
02 98 31 95 66  
ou 02 98 31 95 42  
service.ccas@ville-plouzane.fr  
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h-12h et 13h30-17h00.  
Bureaux fermés le mardi.



**Vie de la commune** Buhez ar gumun

## Au carrefour des cultures Le Technopôle Fête la musique

Si le Technopôle est un lieu cosmopolite au carrefour des cultures et de la science, sa fête de la musique en est l'expression, avec une programmation variée et multiculturelle. La seconde édition s'est déroulée le 21 juin dernier.

Lancée en 2011 par *Euterpe* (association pour la promotion de la Musique à Plouzané) et par Télécom Bretagne, cette initiative offre la possibilité de se produire aux nombreux musiciens amateurs présents sur ce site de Sciences et de Recherche. La manifestation se veut spontanée pour laisser place à la

convivialité. Des scènes sont mises à disposition ; les musiciens y jouent quand ils le souhaitent. Le public, quant à lui découvre les concerts au gré de ses déplacements.

Pour cette édition 2012, l'IUEM et la bibliothèque La Pérouse ont proposé de la musique classique avec : piano, violoncelle, flûte traversière, chant médiéval, guitare classique, Orchestre de Télécom Bretagne et ensembles instrumentaux. Le restaurant universitaire a résonné du répertoire jazz et variétés de l'Orchestre municipal de Plouzané et de la Téléfanfare.

Enfin, le rock et folk ont fait bouger le public de Télécom Bretagne.

Le 21 juin aura ainsi été l'occasion de déjeuners entre collègues dans un cadre agréable et avec une programmation musicale de qualité. Une manière vivante de découvrir le Technopôle et la pointe du diable.



## Aménagement du boulodrome Pour un usage en toute saison

Si la pétanque est souvent associée à des paysages méditerranéens ou à des loisirs d'été, elle est pourtant pratiquée toute l'année et dans toutes les régions. À Plouzané, les amateurs sont passionnés mais ne peuvent pas toujours compter sur la clémence de la météo.

La municipalité a décidé de répondre à une demande des sportifs, en procédant à la fermeture de l'aile nord du boulodrome adossé au gymnase du Bourg. L'ouverture qui existait auparavant sur ce côté avait pour conséquence d'entretenir un courant d'air permanent très inconfortable. Cette fermeture intervient donc pour améliorer le confort des utilisateurs mais également pour permettre

des conditions agréables quelle que soit la saison ou les conditions météorologiques.

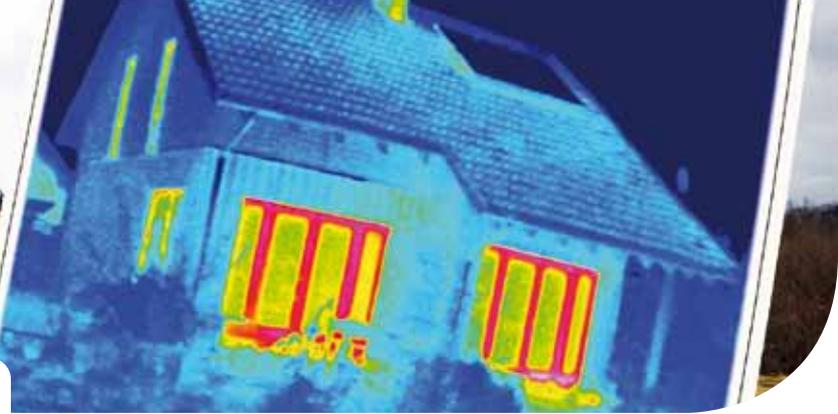
La création d'un mur en agglo sur une hauteur de 2 mètres a été confiée à une entreprise pour 16 000€. Les services techniques municipaux ont, quant à eux, assuré la pose d'une rangée de châssis vitrés en imposte sur le reste de la hauteur et la mise en place des deux portes d'accès et de secours.

Pour compléter cet aménagement, les plaques translucides de toiture qui apportent l'éclairage naturel nécessaire à la pratique de la pétanque seront remplacées avant la fin de l'année : une meilleure luminosité permettra de limiter le

recours à l'éclairage artificiel.

Les boulistes peuvent dorénavant s'adonner à leur sport favori même les jours de mauvais temps, dans un équipement clos et confortable.





Développement durable **Diorren padus**

## Vers un confort énergétique

Les économies d'énergie et la préservation des ressources sont l'affaire de tous. Sur Brest Métropole Océane, des services publics se proposent d'accompagner les particuliers qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche.

Pour répondre aux défis du changement climatique et de la raréfaction des ressources énergétiques fossiles, Brest Métropole Océane s'est engagée depuis 2010 dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) (Buhez Plouzane n°100). La sensibilisation de l'ensemble des habitants aux enjeux à venir constitue un volet important de ce plan.

L'agence Ener'gence, en partenariat avec la commune, a proposé aux plouzanéens volontaires d'identifier les points de déperditions énergétiques de leur habitation.

La technique utilisée s'appuie sur des photos infrarouges des façades, réalisées au petit matin. L'opération s'est déroulée entre janvier et mars et a concerné une trentaine d'habitations au total.

Après étude et analyse des clichés, les résultats ont été présentés en mairie lors de deux réunions de restitution. Les habitants volontaires ont ainsi pu visualiser de manière claire les principaux défauts thermiques apparents de leur maison. Les points de vigilance les plus fréquemment observés étaient liés à des problèmes de continuité d'isolation au niveau des fenêtres et à des isolations insuffisantes entre planchers et murs extérieurs. Chacun des participants est reparti avec un petit livret contenant photos et conseils pour compléter cette pré-étude.

Cette opération ne constitue en effet qu'une première étape visant à sensibiliser grâce à un outil de diagnostic performant.

Face à ce succès, l'opération de « thermo-façade » devrait être renouvelée à l'hiver 2012-2013.

Toutes les personnes souhaitant bénéficier d'un accompagnement pour des travaux d'amélioration de leur habitation sont invitées à rencontrer un conseiller à l'espace Ener'gence, 2, rue Duquesne à Brest ([www.energence.net](http://www.energence.net)). Elles pourront y trouver des conseils pour faire réaliser un diagnostic et discuter des solutions à mettre en œuvre pour rénover leur maison.

Pour compléter ces actions de sensibilisation, Brest Métropole Océane propose aussi le portail Ti'nergie ([tinergie-brest.fr](http://tinergie-brest.fr)). Ce portail Internet a pour vocation d'aider à réduire la facture énergétique ou à améliorer le confort, en vous accompagnant pendant toute la durée de votre projet. Ce service est gratuit et indépendant. En vous inscrivant, l'Agence Locale de l'Énergie Ener'gence deviendra votre interlocuteur unique, du diagnostic initial jusqu'à la réalisation des travaux. Vous serez également mis en relation avec un réseau de professionnels qualifiés (diagnostiqueurs, artisans et entreprises du bâtiment).

Enfin, pour les projets les plus ambitieux, vous aurez la possibilité de bénéficier d'une subvention « Ti'nergie ».

**Ce sont là deux actions concrètes que la commune et Brest Métropole Océane proposent pour vous aider à préparer les défis énergétiques à venir.**



L'étude a fait l'objet d'une restitution publique en mairie



### Le saviez-vous ?

De son côté, la mairie poursuit son engagement dans la maîtrise de la consommation énergétique. La commune a adhéré en janvier à l'opération EcoWatt ([www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)). Elle s'engage en période d'hiver à rappeler à tous les agents municipaux, mais aussi à tous les utilisateurs des bâtiments municipaux, les risques de coupure de courant lors des périodes de pointes de consommation et les inciter à réduire au maximum leur consommation.



## Escale Mosaïque, l'évasion créative

Pousser la porte de l'atelier de Pascale Rathuy est le premier pas vers de belles découvertes : objets du quotidien, décoration intérieure ou extérieure, objets d'art... Toutes en mosaïque, les œuvres originales ravissent les yeux, dans ce lieu où se mêlent partage, convivialité et créativité.



Initiation à la mosaïque

Pascale est une artiste inspirée à la créativité insatiable. Autodidacte, elle a d'abord découvert la mosaïque en amatrice. Après plusieurs formations auprès de mosaïstes italiens ou d'autres professionnels reconnus, elle s'est peu à peu spécialisée dans ce domaine avant d'en faire son métier. Elle a ouvert son atelier à Plouzané en octobre 2011.

### Une artiste déjà reconnue

L'artiste partage son temps entre création et enseignement et accorde facilement ne pas voir le temps passer lorsqu'elle travaille sur ses pièces. Elle maîtrise une technique ancestrale avec une minutie et une dextérité étonnante. Pascale décrit ses œuvres comme uniques et contemporaines. Elle s'intéresse particulièrement au mélange des matériaux comme le marbre, l'ardoise ou la pâte de verre artisanale créée sur mesure par des verriers italiens.

Elle aime travailler les volumes.

Ces originalités lui ont d'ailleurs permis de remporter le premier prix d'un concours et d'exposer une œuvre aux 8<sup>e</sup> Rencontres internationales de Mosaïques, en 2010 à Chartres. L'exposition réunissait alors quelques 300 artistes internationaux. En mars 2012, *Escale Mosaïque* a participé aux journées européennes des métiers d'arts et ses créations seront exposées au festival Kann Al Loar à Landerneau, du 12 au 15 juillet.

### Un atelier convivial pour un métier d'art

L'atelier de 74 m<sup>2</sup> est propice à la création. Il permet aussi l'initiation à l'art de la mosaïque. C'est d'abord le royaume des matériaux nobles : smalts, ors, marbres, galets, ardoises, pâtes de verre...

On y trouve aussi des outils pas toujours faciles à manipuler : marteaux, marteaux à double tranchants, tranchet monté sur bloc de bois... autant de témoins du passé qui nous démontrent que cette technique a finalement peu changé depuis l'antiquité. Les créations artistiques sont étonnantes ; elles interpellent, notamment celles en trois dimensions, comme ce masque qui nous rappelle Venise, son carnaval et la *Commedia dell'arte*.

En bonne place, trône la pièce majeure de l'artiste : l'arbre du voyageur, majestueux sur son pied en fer forgé. Cette création représente à elle seule des centaines d'heures de travail : c'est un véritable objet d'art.

### De la décoration mais aussi des cours et des stages

Allez visiter ce lieu, il vous transportera hors du temps et vous fera voyager. Vous pouvez y passer des commandes particulières ou tout simplement y flâner pour trouver un objet déco ou un cadeau original. Si Pascale réalise et propose ses œuvres, elle aime aussi transmettre sa passion. Des cours sont dispensés, pour tous les âges et pour tous les niveaux. Des stages pour acquérir des techniques particulières sont également possibles.



L'arbre du voyageur

Pour en savoir plus :

[www.escalemosaïque.com](http://www.escalemosaïque.com)

Contact : **Escale Mosaïque**

Pascale Rathuy

130 bis, rue de Brest

Atelier accessible aux PMR

02 98 05 23 47 / 06 47 79 14 52

[escalemosaïque@orange.fr](mailto:escalemosaïque@orange.fr)





Culture bretonne *Sevenadur Breizh*

## E Plouzane ivez ez eus sivi mat

Abae 1957 e vez produet sivi e Plouzane gant Jean Quinquis hag e zaou vreur, Paul hag André, war un atant bihan en Arvor.

Pa oa bet Jean oc'h ober e goñje ( e servij soudard) e Bro Maroko, en doa graet anaoudegezh gant ur paotr eus Plougastell a veze graet sivi war diegezh e dud. Ur wech deuet d'ar gêr en doa displeget hemañ e oa o klask un tamm douar yac'h evit lakaat plant sivi da greskiñ. Jean en doa kinniget un tamm douar dezhañ ha brav e oa deuet ar plant. Ar bloavezh warlerc'h e oa bet kroget gant ar familh Quinquis da bro-duiñ sivi ha da werzhañ anezho e stalioù Plouzane ha diwar-dro. Ar bloavezhioù kentañ e veze souezhet an dud ha zoken tud Plougastell, o welet pegen brav ha pegen mat oa sivi Plouzane. Kement a fred a veze kavet dezho m'en doa Jean ranket prenañ ur c'harr - tan evit mont da werzhañ anezho, zoken betek Konk Leon.

Hiziv e vez kendalc'het da ober sivi gant an tri breur,hag o-zri war o leve bremañ. Plant sivi nevez a vez prenet ganto bep bloaz, ha produiñ a reont ar frouezh en douar, dindan danvez plastik, hep louzoù kimiek, ha betek miz Du. Ar ouenn anevzetañ, ar « garriguettes » a vez gwerzhet ganto betek miz Even, ha da c'houde e vez gouennañ all. Labourus eo ober war o zro. « Bemdez da c'houde merenn vihan e vez ranket mont da zastum » eme Jean, hag an dervezh warlerc'h ez a da gas anezho d'ar stalioù. Al lodenn vrasañ az a gant bouloñjerien da fardañ kouignoù ha tartezennoù, met kavet e vezont ivez da brenañ e stal voued ar bourk. Salv ma kendalc'ho Jean, Paul hag André da ober sivi saourus e-pad pell c'hoazh evit hor brasañ plijadur !

### Résumé / Diverradenn :

#### Les bonnes fraises de Plouzane.

Jean, Paul et André Quinquis sont producteurs de fraises à Plouzane depuis 1957. C'est auprès d'un camarade de service militaire de Plougastel, rencontré au Maroc, que Jean eut l'idée de cultiver des fraises sur la petite exploitation familiale, située non loin du Minou. Aujourd'hui à la retraite, les trois frères continuent d'exploiter quelques centaines de mètres carrés afin de produire différentes variétés, dont, bien sûr, la fameuse et succulente Gariguettes. S'ils ne proposent pas de vente directe, ils commercialisent cependant leur production auprès de pâtisseries ou autres commerces locaux.

Même si elles ne sont pas aussi connues que celles de Plougastel, les fraises de Plouzane sont excellentes : ce sont des fraises de pleine terre, obtenues sans traitement chimique. Puisseons-nous en profiter encore longtemps !



Jean Quinquis, avec son plateau de garriguettes  
*Jean Quinquis, gant e gasedad « garriguettes »*

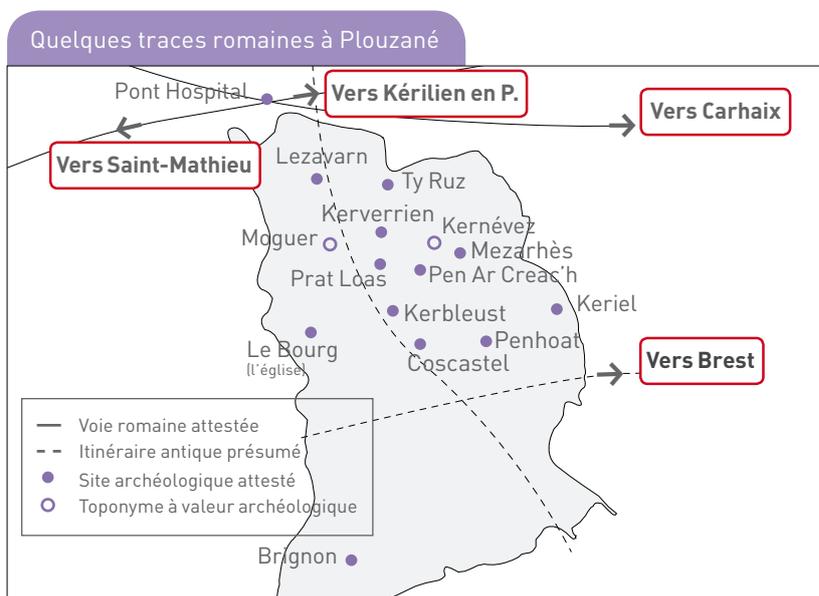


#### Comprendre les noms de lieux de notre commune :

La toponymie bretonne est une clé qui permet de mieux comprendre l'endroit où l'on vit. Ainsi, habiter au village de Kerlaouen signifie que l'on vit au village de quelqu'un de joyeux (laouen). Habiter l'éco-quartier de Lannilis (ou la commune du même nom) indique que l'on réside sur le domaine (lann) de l'église (iliz). Et à Kerhalet (ou Kerc'halet), on demeure dans un endroit où la terre est dure (kalet).

## À l'époque des romains

En 58 avant Jésus-Christ, les légions romaines envahissent la Gaule et donc l'Armorique. Elles allaient se maintenir sur son sol pendant 500 ans environ. Ces cinq siècles de « romanisation » ont nécessairement laissé des traces. Quelques unes témoignent de la présence romaine à Plouzané...



Aux époques gauloise et romaine, les activités étaient essentiellement agricoles : culture de céréales, élevages (cochon), pêche... Cependant, l'étain présent dans la vallée de l'Ildut a probablement été exploité dès cet époque. Il était ensuite exporté par la mer. Mêlé au cuivre, très présent en Méditerranée, il permettait d'obtenir le bronze.

À *Coaténès*, *Kerascoët*, *Poncelin*... de très nombreuses stèles datant de l'âge du fer attestent de la présence gauloise sur le territoire de Plouzané. Elles sont le signe de petites nécropoles où les défunts étaient incinérés. Certains noms de lieux-dits sont révélateurs d'une présence humaine très ancienne. Ainsi, « *moguer* » signifie « *muraille* ». Tout laisse penser que nos ancêtres avaient ainsi désigné ce lieu parce qu'ils y avaient connu un tel édifice. Par ailleurs, la découverte de très

nombreux objets ou de quelques agencements caractéristiques nous apprennent que notre commune était non seulement une zone avec un habitat relativement important mais était aussi une région de passage.

### Poteries, tegulae et temple

Ainsi, à *Penhoat*, lors de la construction des maisons Allée de la Villemarqué, des amoncellements de coquillages (patelles) ont été retrouvés. Des « *tegulae* » (tuiles caractéristiques de l'époque romaine) ont été mises à jour dans de nombreux endroits de la commune, et notamment au Bourg, près de l'église. Cette découverte renforce la thèse que celle-ci ait été construite sur un ancien temple romain. Enfin, le secteur en Argoat, au Nord de la commune, délimité par les lieux-dits *Moguer*, *Lezavarn*,

*Kernevez* et *Ty Ruz* renfermait, ou renferme encore, plusieurs talus, fossés ou enclos de l'époque gallo-romaine. Il a aussi été le théâtre de nombreuses découvertes : sur *Pen Ar Creac'h*, des poteries et des céramiques ont été découvertes ainsi qu'une broche en bronze émaillée, ou « fibule », permettant d'accrocher les vêtements. Venant de Kérielien, dans la région de Lesneven et de Plounéventer, une voie romaine arrive à Saint-Renan, pour se diriger ensuite vers la Pointe Saint-Mathieu. À hauteur de Pont-Hospital, cette voie était rejointe par une autre, venant de Brest et longeant la limite Nord de la commune. Il est très probable qu'une autre voie reliait la Pointe Saint-Mathieu à Brest, passant au Nord de la Trinité, à proximité de Kerallan. Enfin, une quatrième voie, devait relier Saint-Renan au Dellec : elle est souvent désignée « Route de l'étain » car il est supposé qu'elle servait à amener l'étain, de Saint-Renan au port du Dellec.

Au VI<sup>ème</sup> siècle, l'arrivée d'outre-manche de Saint Sané, fondateur de la paroisse et principal acteur de la christianisation de la contrée, marquera la fin de l'époque romaine et le début du haut Moyen-Âge.

Nos plus sincères remerciements à M. Jean-Yves Éveillard, professeur d'Histoire à l'UBO, en retraite, pour sa précieuse contribution à cet article.

Bibliographie : Carte archéologique de la Gaule – Le Finistère, de Patrick Galliou.





## Expression libre **Komzoù dieub**

### Préparer l'avenir...

Après 17 ans de présidence de droite et 10 années de gouvernements de droite, François Hollande a été élu pour mettre en œuvre une politique de gauche : une politique différente, au service de tous et pas uniquement des puissants. De premiers engagements sont **déjà tenus**, comme la retraite à 60 ans à taux plein pour ceux qui disposent de leurs annuités, l'encadrement des loyers à la relocation, l'encadrement et le plafonnement des salaires des patrons du public, l'augmentation de 25% de l'Allocation de Rentrée Scolaire... Une véritable politique de **solidarité** et de **concertation** est en route. Pour autant, la tâche qui nous fait face est très complexe et la marge de manœuvre étroite. La crise que la droite s'est vantée d'avoir bien jugulée nous affecte toujours. Elle est le résultat du libéralisme financier auquel la gauche entend désormais opposer la considération de **l'humain**. Il est temps de prendre en compte les limites des ressources de la Terre ainsi que la nécessité de partager pour revenir à une politique de gauche, sociale et écologique. Bien entendu, l'emploi figure en bonne place parmi les premières préoccupations. Des voies existent avec le renforcement de l'Éducation Nationale et celui des associations. Pour la réduction des déficits publics comme pour les contributions aux impôts, il est temps de rééquilibrer les efforts afin que les plus aisés (des particuliers, mais aussi des grandes entreprises) participent à la hauteur de leur possibilité. Il nous faut aussi penser à investir, car l'avenir se prépare aujourd'hui. De grands chantiers, créateurs d'emplois, sont possibles, notamment dans les transports. Nous aurons besoin d'une infrastructure de transports collectifs - ferroviaires en particulier - très efficace et de trouver les moyens de

réduire notre consommation d'énergie. Cette politique ambitieuse devra trouver ses prolongements dans l'ensemble des domaines qui participent à notre vie quotidienne : la santé, le service public, la justice, l'agriculture... Sur le plan politique, introduire de la proportionnalité et limiter le cumul des mandats, relancer la décentralisation, sont des évolutions nécessaires à la modernisation de nos institutions. Le président et le gouvernement disposent aujourd'hui de la majorité nécessaire pour mettre en place ces politiques indispensables à la préparation des années à venir. **À Plouzané**, la préparation de l'avenir se traduit par un ensemble d'actions et de mesures concrètes portées par une majorité de gauche plurielle. Après plusieurs investissements orientés vers le domaine sportif et le secteur social, les projets portent à présent sur le **culture** (école de musique) et sur l'**organisation de la cité** (centre-ville). La **jeunesse** reste parmi les priorités avec le projet du nouvel espace-jeunes et le développement du Projet Éducatif Local qui réunit et mobilise l'ensemble des acteurs du territoire. La municipalité engage ou soutient les initiatives qui contribuent à tisser les liens entre les habitants : soutien au tissu associatif, création d'événements culturels ou sociaux... Afin de répondre au mieux aux besoins, cette politique repose sur un **dialogue** constant : avec vous ou avec les autres acteurs du territoire (BMO, le Conseil général...). Ces actions et engagements devraient se concrétiser dans l'Agenda 21 sur lequel nous travaillons depuis quelques années et qui devrait se finaliser pour la fin de cette année. Forte de ces trois composantes, la majorité municipale œuvre tous les jours pour que Plouzané demeure une commune où il fait bon vivre...

**Les élus du groupe majoritaire « Plouzané, un nouveau cap ! »**

### ZAC de Kerarmerrien, un enjeu crucial pour Plouzané

Située entre la Trinité et Castel-Nevez, la zone de Kerarmerrien classée en zone « à urbaniser » au PLU, représente un enjeu crucial pour Plouzané. La majorité municipale a choisi la procédure de la ZAC (zone d'aménagement concerté), c'est à dire une procédure, qui contrairement à ce que peut laisser penser son nom, donne presque tout pouvoir à la collectivité pour la maîtrise du foncier et de l'urbanisation à venir, y compris, éventuellement, la possibilité d'exproprier les propriétaires concernés.

La compétence d'aménagement étant communautaire, c'est BMO qui assure le pilotage de ce projet qui s'étendra sur une quarantaine d'hectares, aujourd'hui agricoles, et qui devrait, à terme, voir sortir de terre un millier de logements, conformément aux préconisations actuelles d'une moyenne de 25 logements par hectare.

Plouzané compte aujourd'hui environ 4500 logements: en ajouter 1000 n'est pas neutre! Et pour nous, plusieurs conditions sont essentielles pour que ce projet aille dans le sens d'un développement raisonnable de la commune.

Ces conditions, relatives notamment au type d'urbanisation, à la diversité de l'habitat, aux éventuels équipements de cette ZAC, à la durée du projet, aux conditions de cession des terrains, nous aurions aimé pouvoir en parler en conseil municipal. Cela n'a pas été le cas lors de la définition du dossier de création de la ZAC, adopté par BMO en mars dernier sans que vos élus municipaux n'aient eu l'opportunité d'en débattre !

### **Les élus du groupe Générations Plouzané**

*Yves Du Buit, Yvonne Thomas, Hélène Bardan, Francis Le Bian, Françoise Gueneugues. [www.generations-plouzane.fr](http://www.generations-plouzane.fr)*

### Quelles priorités pour un développement durable?

Après celui de BMO adopté en 2009, l'AGENDA 21 de plouzané est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un projet pour le territoire communal répondant aux principes du développement durable. La protection de notre environnement doit donc être au cœur de nos préoccupations. Parmi les actions qui devront être proposées il faudra prendre en compte tout ce qui peut protéger les deux entités fortes de notre commune: le littoral et la ruralité. Au titre de la préservation de notre bande littorale, il faut acter les moyens de lutte contre les marées noires, ceux de la reconquête de la qualité des eaux de baignade, de la surveillance des effets des extractions de sable au Minou, de l'entretien du GR34, et prévenir l'urbanisation côtière en préemptant des terrains pour le conservatoire du littoral. Pour la préservation de l'espace rural, il faut éviter l'étalement urbain, et pour endiguer la production d'algues vertes éviter de surcharger les terres agricoles en nitrates, ce qui implique de ne pas autoriser les extensions d'élevage tant que nous serons en zone d'excédent structurel. Il faudra aussi mettre en place des périmètres de protection des captages d'eau efficaces. Il conviendra aussi de développer la filière bio locale et faciliter ses débouchés par des circuits courts, tels les cantines scolaires.

Pour ce qui concerne la diminution des gaz à effet de serre, on ne peut que regretter l'arrêt de la ligne de Tram avant l'entrée de la commune. Mais les déplacements doux actifs, marche et vélo, doivent être encouragés par leur sécurisation, la pratique d'une activité physique régulière étant indispensable à un bon état de santé. Autant d'actions prioritaires qui doivent être aux avant-postes du futur plan d'action communal.

### **Le groupe centriste**

*Yves Pagès et Caroline Marquise*

100%  
BONHEURS  
D'ÉTÉ

11<sup>e</sup> édition

DELLEC  
EN JUILLET

Gouelioù an Delleg

2012



## Animations jeunesse été 2012

Plaquette disponible en mairie >> **David Salaun**, coordonnateur-jeunesse 02 98 31 95 30 - david.salaun@ville-plouzane.fr

### Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 10h à 12h et de 14h à 17h : gymnases ouverts pour les 11-18 ans. Activités multisports en salle ou en plein air. À Kroas-Saliou en juillet, à Kerallan en août. **Entrée libre.**

### Les mercredis, à 11h30 : "La tête & les jambes"

Pour les 11-18 ans. Au Fort du Dellec.  
**Entrée libre** (autorisation parentale + test selon activités).

### Du 23 au 27 juillet et du 30 juillet au 3 août

Mini-camps pour les 11-15 ans.  
Au Camping municipal de Penn Enez,  
près de Landéda. **Tarif : 94€.**

### Du mardi 17 au jeudi 19 juillet, de 14h à 17h

Mini-stage "Biodiversité" pour les 10-12 ans.  
**Entrée libre**, inscription recommandée.

### Du lundi 23 au mercredi 25 juillet, de 14h à 17h

Mini-stage "Cirque" pour les 10-12 ans.  
**Entrée libre**, inscription recommandée.

Plus d'infos sur [www.ville-plouzane.fr](http://www.ville-plouzane.fr)